



PROJET EDUCATIF 2020

PROJET EDUCATIF 2020

EAJE Claudine TOUXAGAS
Allée des Droits de l'Enfant
66300 THUIR
04.68.53.04.07 / 06.19.90.51.13

creche@cc-aspres.fr

Sommaire

I/INTRODUCTION.....	p4
1. Historique et situation actuelle de la structure	p5
2. Présentation du personnel et organisation actuelle de la structure	p6
3. Les valeurs.....	p8
II/LE PROJET EDUCATIF.....	p10
L'accueil.....	p10
• a/ La période de familiarisation.....	p10
• b/ Le temps d'accueil et de retrouvailles	p11
• c/ L'accueil de l'enfant différent.....	p12
2. L'éveil.....	p13
• a/Quels sont les intérêts pour l'Enfant.....	p13
• b/Une continuité éducative pour accompagner chaque enfant.....	p14
• c/Un espace sécurisé et confortable.....	p15
• d/Les activités autonomes.....	p17
• e/Les espaces moteurs.....	p18
• f/Les portes ouvertes et les divers projets.....	p19
3. Les repas	p21
• a/La section Lilas.....	p22
• b/Les sections Bleuets et Coquelicots.....	p23
4. Le sommeil	p24
• a/L'endormissement.....	p24
• b/La durée du sommeil.....	p 25
• c/Le réveil	p25
• d/Des coins repos dans les salles d'éveil.....	p25

5. Les soins au quotidien.....	p26
• a/Le soin.....	p26
• b/Le maternage.....	p26
• c/Le change.....	p26
• d/Le lavage des mains.....	p28
• f/La santé.....	p29
6. La place des parents.....	p 33
7.Les voies de communication.....	p34
III/ CONCLUSION.....	p 35

Accueillir un enfant en collectivité... Une grande histoire de respect pour apprendre à vivre ensemble.

« Nous ne sommes pas les constructeurs de l'enfant, mais seulement les collaborateurs de leur construction » Maria MONTESSORI

I/INTRODUCTION :

Le projet pédagogique de l'Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) de la communauté de communes des Aspres est le reflet d'un projet commun, écrit et pensé par les professionnels de la petite enfance au sein de la structure.

Ce projet reflète le souci d'une prise en charge qualitative de l'enfant accueilli et de sa famille dans sa globalité, ainsi que le souci des soins, du développement, de l'éveil de l'enfant et de son bien-être (décret du 7 juin 2010).

Ce projet engage les équipes dans sa conduite professionnelle au quotidien et dans l'ajustement régulier de son évolution. Il est le garant des pratiques, de la posture et du savoir être des différentes professionnelles qui interviennent auprès de l'enfant et de sa famille, mais aussi et surtout des valeurs éducatives communes que les équipes veulent véhiculer.

1/Historique et situation actuelle de la structure :

Après enquête auprès de la population, le besoin d'une crèche s'est fait sentir et celle-ci a vu le jour en septembre 1992 sur la ville de Thuir.

La structure était alors constituée d'une section (30 places) réservée aux parents qui travaillaient ; elle accueillait les enfants à temps plein, 3/4 temps et mi-temps et sur une section « halte-garderie » (20 places) réservée aux enfants dont les parents ne travaillaient pas.

En 2000, avec les réformes de la CAF (Prestation de Service Unique), l'établissement est devenu un multiaccueil : agrément de 50 places pouvant accueillir tout enfant, sans condition de travail pour les parents.

Depuis 2006, le multi accueil (ou Établissement d'Accueil du Jeune Enfant) a un agrément modulable ce qui permet de mieux satisfaire les taux d'occupation, sur son amplitude d'ouverture de 7h30 à 18h30.

- De 7h30 à 9h30 : 35 enfants
- De 9h30 à 17h00 : 50 enfants
- De 17h00 à 18h30 : 30 enfants

De 1992 à 2007, la structure était municipale, gérée par la mairie de THUIR.

En Janvier 2008, la compétence est devenue intercommunale : gérée par la Communauté des Communes des Aspres.

Par ailleurs, dès le mois de mars 2019, une nouvelle équipe est mise en place avec l'arrivée d'une directrice puéricultrice, la nomination d'une auxiliaire de puériculture adjointe et l'arrivée d'une nouvelle éducatrice.

Le projet pédagogique est écrit depuis 2016. Toutefois, l'évolution du territoire, l'équipe professionnelle en mutation, le management interne différent ainsi que l'organisation interne en pleine recherche, la structure vieillissante et des projets en émergence ont nécessité la réflexion d'équipe autour de sa réécriture.

2/ Présentation du personnel et organisation actuelle de la structure :

Les enfants sont pris en charge par une équipe pluridisciplinaire et qualifiée : une responsable Infirmière Puéricultrice, une adjointe Auxiliaire de Puériculture en cours de VAE Éducatrice de Jeunes Enfants, une à deux Éducatrices de Jeunes enfants ou / et une infirmière et des auxiliaires de puériculture et des agents de crèche.

Cette équipe est complétée de deux techniciennes de surface et d'un agent de restauration scolaire.

Un médecin intervient 2fois / mois : il a pour fonction de garantir les conditions d'accueil tant sur les plans de la santé, de la sécurité, de l'hygiène que de l'éveil et du bien-être des enfants en complémentarité de l'équipe disciplinaire.

Une psychomotricienne intervient 1fois /mois auprès de l'équipe et des enfants afin d'apporter un éclairage supplémentaire sur les attitudes professionnelles et sur l'aménagement de l'espace afin de favoriser des conditions d'accueil qui répondent à nos valeurs qui tendent vers la motricité libre.

Un psychologue vient compléter cette équipe afin d'animer une fois /trimestre sur chaque section un temps d'analyses de pratiques qui vient étayer, soutenir les agents dans leurs pratiques et postures professionnelles.

Des stagiaires sont accueillis tout au long de l'année pour participer activement à leur formation pratique. Ils permettent un réajustement des pratiques des professionnels, une constante réflexion sur les attitudes et surtout la transmissions de ces compétences auprès du jeune enfant. Le type de stagiaire est très variés : CAP AEPE, BAC PRO SAPAT, stage d'observation, Auxiliaire de puériculture, EJE, Licence de l'enseignement...

Depuis la rentrée de septembre 2019, une réorganisation a vu le jour afin de répondre à plusieurs objectifs pédagogiques et d'optimisation de la gestion de personnel et de la structure.

La structure comporte à ce jour 3 sections dont :

- * L'unité lilas : enfants âgés de 2mois ½ à 11 mois
- * Les unités Bleuets et Coquelicots : enfants de 11 mois à 36 mois.

Les objectifs sont :

- Autonomiser et responsabiliser les plus grands
- Répondre le plus possible aux besoins individuels de l'enfant au sein de la collectivité
- Associer des fratries, accueillir des enfants porteurs de handicap au sein d'un groupe et non d'une section d'âge (atténuer la différence)
- Optimiser les places d'accueil en temps disponible et non par tranche d'âge
- Répartition des soins / enfants entre les agents, rendant la possibilité de continuité des soins plus suivie, une participation de toutes sur des postes polyvalents tout en respectant les missions de chacune,
- Favoriser la connaissance de l'enfant dans sa globalité de 0 à 3 ans et contribuer à établir une relation de confiance sur 3ans avec la même équipe...

NB : cette organisation se modifiera à terme vers 3 unités identiques quand des travaux seront envisagés (contraintes de bâtiments inappropriés à ce jour).

L'aménagement des sections a été pensé en unité de vie où l'on peut trouver un espace de change, un espace de vie et un dortoir.

Une salle commune (l'Atrium) aménagée pour des temps de motricité, d'accueil, d'ateliers divers permet des temps de regroupement ou des temps de décroisement.

De plus, l'utilisation des locaux de l'ALSH maternel lors des temps non fréquentés ainsi que des 3 cours extérieures.

Ces espaces sont dédiés aux enfants où ils peuvent expérimenter, découvrir, s'isoler, se cocooner, et ce en toute sécurité.

La responsable et/ou son adjointe organise, anime et coordonne la structure au niveau matériel et éducatif en collaboration avec les éducatrices, les autres membres de l'équipe et les divers partenaires.

3/ Les valeurs :

L'objectif commun à l'équipe est d'accompagner l'enfant dans son développement psychomoteur, psycho affectif et son autonomisation vers la construction de son identité en collaboration avec les parents.

Le projet éducatif est un outil nécessaire au travail d'équipe et est garant de la cohésion de groupe.

L'expérience personnelle et professionnelle de chaque encadrante vient enrichir les connaissances de l'équipe et apporte une complémentarité nécessaire permettant d'accentuer l'échange de pratiques et de perceptions des actions à mener.

De plus, il reste essentiel de développer les compétences d'observation fine afin de répondre au plus près aux besoins individuels de chaque enfant. En effet, cet outil est essentiel et indispensable en fonctionnement « multi âge ».

Les valeurs communes tournées vers l'enfant sont partagées, et l'engagement auprès de sa famille est assuré.

Les choix éducatifs de l'équipe sont les suivants :

A destination de l'enfant

- Être à l'écoute, savoir expliquer, mettre des mots simples sur les situations du quotidien à la crèche
- Respecter l'enfant et ses émotions, être sensible à son intimité,
- Laisser les Doudous et sucettes à disposition
- Faire confiance à l'enfant en l'accompagnant
- Être contenant et rassurant
- Valoriser et encourager
- Proposer sans brusquer
- Favoriser la motricité libre afin de le laisser acteur de son évolution motrice et psychomotrice
- Maitriser la parole « au-dessus de la tête de l'enfant »
- Pas de surnoms
- Rester neutre et ne porter aucun jugement de valeurs

A destination des parents :

« Accueillir un enfant, c'est aussi accueillir sa famille. Il est important de respecter l'enfant dans nos paroles et dans nos actes. Sa dignité passe aussi par le respect de ses parents. Aucun jugement ne doit intervenir car l'enfant a une histoire, une famille et un milieu de vie qui lui sont personnels. »

Établir une relation de confiance avec les parents est indispensable au bien-être de l'enfant dans la structure.

En Juin, une réunion d'accueil des nouvelles familles a lieu (environ 3 semaines après la commission d'attribution de places). Une présentation du règlement de fonctionnement est faite de manière collégiale et une visite par petits groupes est organisée. Le dossier définitif est alors remis afin de le compléter pour le rendez-vous individuel proposé les jours suivants.

A l'inscription définitive de l'enfant un livret d'accueil qui présente la structure, les valeurs, l'organisation générale et des rappels de fonctionnement, leur est remis.

Durant le mois de la rentrée, une réunion avec les parents de chaque section est organisée afin de faire mieux connaissance avec l'équipe, exposer les journées types et de poser toutes les questions qu'ils souhaitent.

Au fil des jours, une transmission est faite tous les jours entre le parent et l'équipe référente de l'enfant (anecdotes, activités, comportement...)

Et en cours d'année, les parents peuvent prendre rendez-vous avec les coordinatrices des groupes ou avec la direction selon leurs demandes. Ces rendez-vous sont l'occasion d'échanger plus largement sur leur enfant, et répondre à leur questionnement sur leur parentalité... Ces rendez-vous peuvent également être instaurés à notre initiative.

Différents temps festifs sont organisés tout au long de l'année et les parents sont invités à y participer selon les objectifs.

En cours d'année et à chaque fois que le besoin se fait sentir, nous sollicitons les parents pour nous accompagner dans les projets de la crèche. (Sortie de fin d'année, semaine de la Parentalité, semaine Nationale de la Petite Enfance...)

En fin d'année un questionnaire de satisfaction leur est remis afin de pouvoir s'exprimer anonymement. L'analyse des réponses permet d'ajuster si besoin les relations et les actions menées, toujours dans l'intérêt commun et celui de l'enfant.

II/LE PROJET EDUCATIF :

Ce dernier est le fruit des réunions de section bimestrielles, des réunions générales bimestrielles et des réunions pédagogiques biannuelles. Elles permettent de reprendre certaines pratiques professionnelles, de repenser les objectifs d'un accueil petite enfance tels que :

- La sécurité affective
- La socialisation
- Favoriser l'autonomie
- Revendiquer la psychomotricité libre en lien avec l'observation
- Organiser des « ateliers » pour stimuler l'imaginaire, favoriser l'éveil au sens large

1/L'ACCUEIL :

Le temps d'accueil est appelé temps de familiarisation ou temps de distanciation.

Définitions :

* Distanciation « Recul, détachement pris par rapport à quelqu'un »

* Familiarisation : « processus qui consiste à s'habituer à des individus ou à une situation ».

A /La période de familiarisation :

Ce moment clef a été pensé et réfléchi en équipe.

Un lieu est prévu pour les trois premiers temps de rencontre avec les parents afin de faire connaissance et de trouver les premiers repères indispensables pour se sentir en sécurité et apprivoiser l'idée de se séparer.

Ce temps de distanciation s'organise avant l'admission, de manière progressive et adaptée à chaque famille. Il pourra être réajusté en fonction des besoins des familles.

Une phase de familiarisation terminée ne sous-entend pas que la transition est acquise : il convient de rassurer le parent et l'enfant, dans un climat de confiance, de stabilité et de continuité. **Les neurosciences ont démontré que pour qu'un enfant intègre une séquence, il faut répéter 3 fois la même chose.** Il pourra alors mieux saisir le nouveau rythme de ses journées et donc mieux se distancier.

Par ex : Lors des premiers temps de familiarisation, nous devons privilégier d'être au même endroit, même tapis, même personne, mêmes jouets...

Cet accueil progressif de l'enfant et sa famille va permettre :

- D'instaurer un climat sécure entre l'enfant, la famille et les professionnels
- De familiariser l'enfant avec son nouveau lieu de vie

-D'apprendre à connaître les personnes qui vont s'occuper de lui en l'absence des parents.

Une distanciation progressive, en tenant compte de son rythme va permettre :

- à l'enfant de se sentir sécurisé au niveau affectif
- Aux parents : de discuter, de transmettre, de partager et donc d'établir un climat de confiance entre l'équipe et la famille
- À l'équipe : d'apprendre à connaître l'enfant, ses habitudes, ses besoins, ...

La transition :

Le « Doudou » ou objet transitionnel est conseillé pour faciliter la distanciation et donner un repère à l'enfant. Il maintient la relation entre la maison et la crèche. Il est unique pour l'enfant. Pour cette raison, nous demandons aux parents que l'enfant ait le même doudou à la crèche et à la maison et non un dans chaque lieu. Étant un repère et un moyen pour l'enfant de gérer ses émotions, nous faisons le choix de laisser le Doudou à la disposition de l'enfant tout au long de la journée.

Ce dernier est à récupérer tous les vendredis pour être lavé.

B / Les temps d'Accueil et des Retrouvailles :

- **A l'arrivée** de l'enfant dans les locaux, il est important de verbaliser la séparation, de rendre l'enfant et les parents acteurs de la séparation par le geste et la parole et y associer une place identifiée.

Nous invitons les parents à entrer dans le lieu de vie de leur enfant lors des temps de transmissions.

L'enfant vivra la séparation plus sereinement si son parent l'accompagne à un jeu ou à un adulte.

Nous avons réfléchi l'aménagement de l'espace afin de pouvoir offrir un accueil individualisé : pouvoir écouter le parent pour recevoir les informations importantes concernant le vécu de l'enfant à la maison. Les professionnels aideront le parent et l'enfant à se séparer dans les meilleures conditions possibles.

Afin d'éviter le sentiment d'abandon, il est essentiel que le parent exprime à l'enfant son départ de la crèche et leur future retrouvaille.

- **Le départ :**

Les transmissions sont un temps où parents et professionnels échangent autour du déroulement de la journée de l'enfant : santé, éveil psychomoteur, petites anecdotes sont autant d'éléments essentiels à transmettre aux parents, comme aux équipes, pour mener ensemble une coéducation.

Ces échanges permettent aussi de marquer la transition entre vie professionnelle et vie familiale pour le parent, et entre vie en collectivité et vie à la maison pour l'enfant.

Les réactions du jeune enfant ne correspondent pas toujours à l'attente du parent. L'enfant a besoin d'un temps pour se séparer de l'environnement de la crèche.

Il peut s'enfermer dans une attitude négative, une manière d'exprimer à son parent le « sentiment d'abandon » ou le manque ressenti par son absence dans la journée. Il n'est pas décideur de son arrivée à la crèche, par conséquent il souhaite parfois être décideur de son départ.

Par des mots réconfortants, le professionnel devra aider l'enfant et le parent à se retrouver. A travers un dialogue avec les familles, le parent sera rassuré et pourra mieux connaître son enfant et ses multiples facettes sur un lieu différent de celui du milieu familial.

C/ L'accueil de l'enfant différent :

La Communauté de Communes travaille à accueillir au sein d'une même structure des enfants valides et des enfants en situation de handicap. La volonté est d'optimiser l'intégration des enfants en situation de handicap et contribuer à un changement de regard.

NB : « La loi du 11 février 2005, relative à l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, définit l'accessibilité aux crèches de ces derniers comme un droit fondamental. D'après le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), dans son rapport de 2018, deux raisons devraient inciter les gestionnaires de crèche à favoriser l'inclusion du jeune enfant porteur de handicap : lui permettre de partager la vie en collectivité, dans des services de droit commun, et amener les autres enfants à se familiariser avec le handicap, pour construire une société inclusive. »

L'équipe a donc réfléchi et pensé l'inclusion des enfants porteurs de handicap et une préparation en amont est indispensable afin de favoriser au mieux l'arrivée.

Une rencontre avec la famille permet d'établir un lien de confiance et de déterminer ensemble les attentes de chacun.

Cette rencontre peut donner lieu à une réunion de synthèse avec les divers intervenants (CAMPS, Psychologue, Orthophoniste, Handavant 66, PMI,) auprès de l'enfant, afin d'établir un projet d'accueil individualisé et adapté aux possibilités de la structure: créneaux horaires adaptés, temps d'accueil favorisé par un agent référent, relai possible

Nous réalisons régulièrement ces réunions afin d'accompagner et de mettre en lien les acteurs et de préparer l'après crèche...

La structure a organisé les sections en âge mélangé afin, par exemple, de diminuer l'écart entre deux enfants de même âge n'ayant pas le même stade de développement cognitif et /ou moteur.

Au même titre qu'un enfant valide, un enfant porteur de handicap a l'opportunité d'acquérir une première approche de la vie en société dès son plus jeune âge. Cette avancée permet d'assurer une véritable vie en collectivité à travers des jeux, des activités collectives ; et par conséquent de réduire considérablement l'isolement.

Le but final est de se détacher petit à petit de l'aspect médical pour s'intéresser davantage à la personnalité. La bonne intégration des enfants porteurs de handicap en crèche n'est donc pas à négliger et peut déterminer leur insertion future au sein de la société.

2/ L'EVEIL :

« L'enfant et l'adulte sont dans une égalité de partage tout en se respectant mutuellement dans leurs particularités. Ce n'est qu'à partir de ces premières conditions que l'éveil peut prendre sens »

Christine Schuhl, éducatrice de jeunes enfants, diplômée d'études appliquées en Sciences de l'éducation.

L'EAJE est source d'interactions et d'échanges entre les enfants mais aussi entre les enfants et les professionnels.

Le « vivre ensemble » est l'une des valeurs éducatives que nous mettons en avant dans notre structure.

Sont accueillis des enfants d'âges différents, dans un même milieu de vie, tout au long de la journée (multi âges) en prenant en compte les différences de chacun.

A/Quels sont les intérêts pour l'enfant ?

Le contact d'enfants d'âges mélangés permet de générer des interactions riches et diversifiées à chaque instant. La présence quotidienne des tout-petits dans l'espace de vie permet aux plus grands d'être plus attentifs, vigilants notamment dans leurs jeux et leurs déplacements.

Les enfants ont ainsi la possibilité d'investir et d'utiliser les jouets de chacun comme ils le souhaitent. Un enfant de 10 mois peut ainsi prendre un cube de construction, le toucher, en découvrir les aspérités. Tout comme un enfant de 2 ans et demi peut prendre un livre en tissu sensoriel ou un hochet et s'autoriser un moment calme avec ce jeu. Les enfants apprennent à vivre ensemble à des stades de développement différents. Nous pouvons

observer des gestes de solidarité chez les enfants. Un enfant pleure, un autre lui apporte son doudou ou sa tétine.

Cette situation crée alors du lien, l'enfant prend en compte l'émotion de l'autre et développe ainsi de la bienveillance et l'empathie, autre valeur essentielle dans notre pédagogie.

« Être bienveillant, c'est porter sur autrui un regard aimant, compréhensif, sans jugement, en souhaitant qu'il se sente bien et en y veillant. »

Catherine Gueguen (pédiatre spécialisée dans le soutien à la parentalité)

Le multi-âge permet aussi de **développer l'autonomie**. Les plus jeunes observent et essaient d'imiter aux quotidiens les plus grands, comme par exemple monter sur les premières marches d'un toboggan...

Les fratries peuvent ainsi vivre ensemble et prolonger leur lien en crèche. Un enfant de 12 mois se sent alors plus rassuré si son frère ou sa sœur de 2 ans et demi évolue dans le même espace de vie.

Le « vivre ensemble » peut parfois trouver ses limites auprès de certains enfants. En effet, le bruit et le mouvement peuvent provoquer un sentiment d'insécurité chez le jeune enfant, voire de conflit. Pour éviter cela, le groupe d'enfants est décroisé dès que cela est possible, en assurant un moment privilégié avec un adulte et quelques jeunes enfants autour de quelques livres, d'ateliers, d'un moment de détente pour les bébés ou d'un temps d'éveil sur table pour les plus grands. Les enfants peuvent ainsi profiter de temps individuels mais aussi collectifs tout au long de la journée :

« Se séparer permet de mieux se retrouver »

B/Une continuité éducative pour accompagner chaque enfant

L'âge mélangé permet aussi à tous les membres de l'équipe de développer une relation durable et de confiance, une continuité éducative, avec les parents qui restent les premiers éducateurs de leur enfant. « Le vivre ensemble », nous permet aux professionnels de mettre en place un cadre de vie stimulant et sécurisant et ainsi permettre à chaque enfant d'expérimenter en toute liberté. Pour cela, les encadrants se rendent disponibles et accompagnent les jeunes enfants par le geste et par le regard. Ainsi, une veille est apportée à leur sécurité physique et affective.

Pour se faire, il est utilisé un outil essentiel et important qui reste encore à développer. C'est **l'observation** :

« La clé pour aider un enfant en difficulté, c'est de s'appuyer sur ce qui va bien. Pensez-y ! » *Anne Marie FONTAINE*

Le travail des équipes, lors de la mise en place du multi-âge, va s'appuyer sur des temps d'observation fins qui seront mis en commun et qui étayeront les analyses de pratique.

Perfectionner les pratiques d'observation aura 2 objectifs principaux :

1- Développer les capacités d'écoute, d'observation face à ce qui se joue pour l'enfant, pour l'adulte, dans leur relation et les interactions avec l'environnement...

- Analyser et penser ce qui a été observé
- Envisager des propositions au sein d'un travail d'équipe

2.- Articuler ce savoir-faire à un savoir être auprès des enfants et leur famille : où l'observation devient

- Une attitude d'ouverture et de disponibilité à l'autre
- Un positionnement de soutien de l'enfant dans ses capacités

C/ Un espace sécurisé et confortable

Les locaux existants apparaissent aujourd'hui inadaptés pour assurer l'accueil des jeunes enfants dans les objectifs et pratiques souhaités, qui ont évolué depuis trente ans.

C'est pourquoi l'équipe doit composer avec l'espace à disposition ; lors de réunion pédagogique organisée au sein de la crèche, elles ont pensé à rendre l'espace praticable à l'accueil de jour en garantissant la sécurité physique en créant un support de développement pour les différentes sections. Ainsi sera favorisé un espace d'exploration riche, varié et modulable pour permettre à chaque enfant de développer un « mouvement autonome » et réfléchi. En effet, les enfants ne restent pas longtemps concentrés dans un environnement organisé ; l'aménagement est une nécessité pour donner envie d'aller toucher, manipuler, se poser, se reposer, écouter. L'équipe a donc pensé l'espace pour que les enfants puissent s'asseoir, ramper, bouger, en toute sécurité.

L'espace bébé (2mois ½ à 11 mois) et son aménagement doivent être une invitation à l'exploration. Il est donc nécessaire de construire un environnement apaisant pour donner la possibilité en jouant, de s'aventurer et d'explorer les capacités de leur corps en toute sécurité. Sur les tapis d'éveil, les professionnelles disposent différents objets sensoriels afin que les bébés développent leurs capacités auditive, tactile et visuelle. Pour les enfants qui ne sont pas encore en capacité de se déplacer, des propositions de jouets seront placées en auréole autour de leur tête.

Les espaces dédiés aux bébés comportent des revêtements souples afin qu'ils ne se blessent pas en cas de chute lorsqu'ils commencent à marcher. Les angles sont également protégés et tous les éléments d'aménagement (porte, miroirs, meubles) sont conformes aux normes petite enfance.

Dans toutes les sections, l'importance de la hauteur des meubles est primordiale : avoir des étagères à disposition permet à l'enfant d'agir seul et de pouvoir visualiser la diversité de jeux à sa disposition

Mais aussi et surtout, l'enfant a besoin malgré son exploration libre de garder un contact visuel avec l'adulte ; « il doit voir et être vu ». Ce besoin de contact visuel est essentiel pour aider l'enfant à explorer sous un regard bienveillant et encourageant de la part de l'adulte.

Une organisation de l'espace qui favorise l'autonomie

L'espace est également conçu pour s'adapter aux besoins de chaque enfant. Par exemple, les bébés qui se déplacent à quatre pattes vont s'aider de leur environnement pour commencer, pas à pas, à se relever. L'agencement du mobilier leur permet d'avancer dans cet apprentissage. Les meubles sont aussi placés de façon à créer des repères dans l'espace et différentes ambiances peuvent être créées au sein d'un même lieu de vie. Ainsi, les enfants peuvent choisir de s'installer au calme ou prendre part à la vie de groupe.

Du côté des Bleuets et des Coquelicots, l'équipe a réfléchi afin d'aménager dans la salle de vie de chaque section des coins jeux libres et de laisser à portée de main des enfants du petit matériel (feuilles blanches, gommettes, crayons) afin de laisser libre court à leur créativité.

Un coin lecture avec des tapis a été aussi mis en place, ainsi qu'un coin avec deux tables.

Plusieurs fois dans l'année ces aménagements vont évoluer, les jeux vont tourner, parce que les enfants vont grandir et leurs besoins seront différents.

L'aménagement est aussi pensé de manière ergonomique afin que les adultes puissent être assis au niveau des enfants.

Le matériel éducatif et les jeux sont soigneusement choisis pour répondre aux besoins essentiels de chaque âge (attraper, manipuler, bouger toutes les parties du corps...).

Différents types de jeux peuvent être proposés aux enfants :

- Des jeux moteurs (avec des poussettes, des toboggans, des blocs de mousse, des balles et ballons...) qui permettent aux enfants de pouvoir bouger, sauter, descendre, lever les bras, ramper..., et ainsi mieux appréhender leur corps et l'espace.
- Des jeux d'imitation (avec les poupées, les voitures, les garages...) qui permettent aux enfants de se construire des représentations en reproduisant ce qui se passe autour d'eux (à la maison, dans la rue...).
- Des jeux de transvasement (avec les cuvettes, les corbeilles, les seaux...) qui leur permettent d'explorer leurs sens.

Enfin, les livres ont également une place importante dans les activités quotidiennes : un aménagement spécifique leur est consacré, destiné à rendre attrayant ce support éducatif. Les livres colorés, tactiles, amusants et résistants sont mis continuellement à disposition des enfants. Les livres plus fragiles ou empruntés sont quant à eux réservés à des moments encadrés par les professionnels.

Le jeu libre est souvent représenté comme un espace de liberté et de motricité libre. Il doit être pensé pour que l'enfant ait à sa disposition sur les meubles des jeux en « libre-service ». Dans les sections des Bleuets et des Coquelicots (11mois- 36 mois), des meubles étagères ouvertes des 2 côtés permettent à l'enfant d'avoir à disposition les caisses destinées aux jeux dits libres.

Pendant ces moments dédiés aux jeux libres, une présence bienveillante de la professionnelle est nécessaire. Elle est là pour répondre aux sollicitations et joue un rôle de régulateur. Elle accompagne l'enfant par la parole et le regard et intervient si besoin. De plus au niveau de sa posture, elle reste au milieu du groupe et le fait d'être assis est essentiel, car elle est dans une attitude calme, modérée et tranquille ; elle est dans la posture d'une sécurité affective : « **la position Phare** »

Le respect de l'activité autonome de l'enfant ne montre pas l'indifférence de l'adulte, mais au contraire sa disponibilité.

Des ateliers peuvent être proposés et menés lorsque le groupe est complet (temps chansons par ex). Cela crée un repère pour l'enfant et c'est aussi un moment de complicité et de convivialité.

« L'enfant ne joue pas pour apprendre, mais apprend parce qu'il joue »

Jean Epstein

Le jeu occupe une place primordiale en EAJE. Il est vital comme manger et dormir. Il aide au développement de son intelligence et de la personnalité de l'enfant, il ouvre sa curiosité.

Le jeu est une source de plaisir et de satisfaction pour l'enfant

En EAJE, le jeu y est libre.

Afin de favoriser l'autonomie, et le respect des besoins de chacun l'enfant est libre du choix de ses jeux, de ses ateliers (de faire ou ne pas faire celui proposé).

Aide-moi à faire tout seul, ne fait pas à ma place, mais ne soit pas absent »

Maria Montessori

D/Les activités autonomes :

L'activité libre et autonome nécessite implicitement l'observation qui permet d'adapter l'environnement et de le faire évoluer en fonction des besoins de chaque enfant, tout en tenant compte du groupe dans lequel il évolue.

Le fait d'être assis au niveau des enfants est essentiel à la vie du groupe, car cette attitude calme, modère et tranquillise l'enfant se sentant ainsi en sécurité et porté par le regard professionnel.

Ainsi, nous prêtons attention à la manière dont les enfants se créent leur jeu et s'approprient ces temps. Un lego* peut se transformer en brosse, un élément de jeu de construction peut devenir un micro, ou une boîte gigogne se transformer en botte amusante !

Ils sont souvent définis comme **des espaces ou des jeux d'imitation, de symbolisation** !

***Valeur de l'activité autonome :**

L'activité autonome est essentielle pour que les enfants deviennent des adultes "créatifs et responsables", et ce par l'expérimentation des situations. Il est nécessaire que l'activité naisse de l'enfant lui-même pour qu'il l'investisse, avec une "auto-induction" (activité spontanée) qui renforce le résultat positif. Les enfants sont donc totalement libres de leurs mouvements tout en étant protégés des dangers.

***Les ateliers :** ce sont des moments de plaisir et de découverte qui ont pour but de stimuler le développement cognitif (c'est-à-dire lié au processus d'acquisition de connaissances) des enfants en crèche en leur permettant de développer des acquis sous forme de jeux entre autres, le langage, le développement corporel, la motricité fine, l'imaginaire, la mémoire. Durant les ateliers, nous favorisons aussi la socialisation et aidons l'enfant à trouver sa place au sein du groupe en l'encourageant à respecter les règles et les consignes simple. Tous les jours, sont proposés différents ateliers : peinture, pâte à sel, patouille, pâtisserie, transvasement, kamishibai* etc ...

E/ Les espaces moteurs :

Au sein de la crèche, sont aménagés des espaces disponibles permettant d'explorer en toute sécurité, et adaptés au développement moteur de l'enfant. Avant 3 ans, les enfants sont le plus souvent dans le mouvement et ce besoin d'explorer, de prendre des risques, de tester ses possibilités doit se faire encore et toujours sous le regard bienveillant et encourageant de la professionnelle présente.

Mais certaines attitudes de l'enfant peuvent mettre en « éveil », en alerte, en difficulté, la professionnelle : nos sensibilités, nos expériences sont forcément différentes, d'où des niveaux d'exigences et de limites différentes, selon la professionnelle qui encadre et accompagne l'enfant.

Sont aussi à disposition des enfants et des professionnels :

- L'Atrium, lieu de motricité aménagé avec un toboggan, une piscine à balles et différents modules de motricité.
- dans les trois sections, un mini espace dédié à la motricité.
- la cour et ses jeux moteurs : les vélos, les ballons, les voitures, motos type draisienne.....
- le matériel de motricité, disponible et rangé dans la réserve
- le matériel dit « courant », tels que les tables, les chaises, les bancs, les tapis avec lesquels on peut installer des mini parcours.

Lors d'une journée pédagogique au sein de la structure (2/3/2020), l'intervention de la psychomotricienne a confirmé la nécessité que ces espaces, ainsi que des propositions motrices différentes et variées, font partie d'un développement global mais aussi et surtout engageant des fonctions de concentration, de persévérance d'autonomisation et de prise d'initiative.

F/L'itinérance ludique et les divers projets :

Dans ce bouquet de propositions dites « classiques », la structure est en perpétuelle recherche de projets qui émanent et qui sont pris en charge par les équipes.

Courant l'année 2019- 2020, différentes propositions ont vu le jour :

- ***L'itinérance ludique*** a comme symbolique, de pouvoir en toute liberté et sécurité découvrir « l'univers » des autres sections, côtoyer les autres enfants et sortir de la prise en charge des adultes habituels. Les plus grands du groupe BB nous rejoignent.
- ***La venue de la lectrice de l'association « lire et faire lire »*** tous les jeudis matin pour toutes les sections. Projet déjà en place depuis plusieurs années.
- ***La sortie à la médiathèque*** pour toutes les sections. Déplacement 1fois/mois /section et emprunt de 10 albums à chaque fois et lus si nécessaire en fonction des animations sur la structure (semaine du goût, printemps).
- ***Participation aux « Racontines »*** proposées par la médiathèque de Thuir quand cela correspond aux âges des enfants.
- ***Projet jardinage*** : avec la création d'un jardin pédagogique au sein de la crèche début 2020, les enfants peuvent manipuler la terre, planter des plantes et des graines, toucher, sentir de nouvelles odeurs et observer la pousse des plantations. Encouragés par l'adulte, les enfants apprennent à travailler en groupe : partage, respect de l'autre, patience et à utiliser différents outils de jardinage. Cet atelier permet de favoriser l'autonomie de chaque enfant en le responsabilisant. Ce projet favorise l'éveil à la nature et à l'environnement. Il sensibilise les enfants au temps qui passe et au rythme des saisons. Ce projet est partagé avec l'ALSH maternel de la commune afin de parrainer les plus grands aux plus petits et de créer du lien vers les futures structures d'accueil des enfants plus grands.
- ***Projet escargot*** : création au sein du potager, d'un enclos pour accueillir des escargots, en collaboration avec un papa éleveur d'escargots.

- **Les passerelles RAM/ EAJE** : ce partenariat fait suite à la politique de transversalité inter - services de la Communauté de Communes et répond à la demande des professionnelles des deux entités.

Une programmation est établie, avec un petit groupe d'enfants de la structure EAJE participant aux ateliers du RAM pendant les congés scolaires, et la venue en groupe de trois Assistantes Maternelles 1fois / mois lors des portes ouvertes de la structure, avec les enfants qu'elles gardent.

Ce projet permet les échanges de pratique, le questionnement et l'enrichissement professionnel des 2 côtés.

- **Projet « Café- poussettes »** : en cours de réalisation, mise en attente suite au contexte sanitaire actuel

- **Les passerelles EAJE/Maternelles** : ce partenariat existe depuis quelques années. En 2020, la direction de l'EAJE a souhaité le faire évoluer.

Une visite des 2 écoles maternelles de Thuir est organisée fin juin. La direction a souhaité faire évoluer cette passerelle vers un vrai temps d'échanges, de rencontres et de familiarisation, afin que les futurs écoliers s'approprient les lieux, les rituels, les personnels.

A ce jour, il est programmé 3 temps : une visite des locaux, un temps d'accueil par petits groupes dans les classes avec des ateliers et une dernière rencontre avec une petite matinée « complète » (accueil, atelier, récréation...) A noter que les enfants de maternelle prennent soin des visiteurs de l'EAJE.

- **L'éveil musical** : pour les tout-petits, l'éveil musical est avant tout une découverte, une expérimentation des sons, des objets sonores et des instruments. C'est une ouverture au monde sonore et à l'autre, celui qui produit ces sons ou les met en mouvement par la comptine ou la danse. En proposant un univers sonore riche et varié à l'enfant, les professionnels développent sa capacité d'écoute, et l'initient aux différents rythmes qu'il va pouvoir appréhender avec son corps. Par les comptines chantées, les chansons à gestes et les jeux de doigts, l'enfant développe son vocabulaire, travaille sa mémoire et son schéma corporel, et joue avec les émotions avec beaucoup de plaisir.

En 2020, un intervenant musical propose également des séances de découverte d'objets sonores que les enfants peuvent manipuler. Il apporte de nouvelles mélodies permettant aux équipes de renouveler leur répertoire.

Les séances d'éveil musical se déroulent 1 fois par mois afin de permettre aux enfants de se repérer, de mémoriser et de profiter pleinement de ces moments musicaux.

Cela se clôturera en fin d'année par un spectacle, et une sortie à la ferme musicale de l'intervenant.

Tous les ateliers sont proposés mais jamais imposés. Les enfants découvrent, font des expériences. L'équipe est présente pour les accompagner et les guider au mieux.

« **L'émerveillement doit être notre quotidien** » car nous sommes des observatrices **privilegiées** de toutes leurs nouvelles compétences et ce au travers de nos multiples propositions.

- **Projet Pâtisserie** : Actuellement, en cours de réalisation. En effet, l'arrivée d'un nouvel agent qualifié, au sein de l'EAJE, permet d'envisager des ateliers où les enfants pourront stimuler leur « sensation gustative » en mettant en pratique la préparation de leur goûter.

3/ LES REPAS

C'est une étape importante dans le développement de l'enfant que nous prenons grand soin de respecter.

***Un temps important** car l'enfant recharge « ses batteries » physiques, émotionnelles et physiologiques.

***Un moment de plaisir et de partage**, mais aussi **un moment de découvertes** de nouvelles consistances et nouvelles saveurs : « quand l'enfant commence à manger tout seul, il a besoin de découvrir avec ses doigts, de toucher, appuyer... c'est par cette étape que l'enfant pourra ensuite commencer à découvrir la cuillère puis la fourchette ».

***Un moment fondamental** aussi dans le processus de **socialisation** du jeune enfant : « au cours du repas l'enfant apprend à se connaître, à apprivoiser ses sensations ; il apprend à entrer en relation avec l'adulte et découvre les premières règles sociales ».

*** Un temps fort** des rituels inévitables en crèche. Pour que cela se fasse sereinement, l'équipe a pensé, en amont : une organisation, et en pratique : un environnement matériel adapté, en tenant compte du développement et des compétences de chaque enfant.

1. tout d'abord, le passage obligatoire à la salle de bain pour apprendre à se laver les mains, se savonner, se rincer, s'essuyer
2. puis les enfants vont par groupe établi vers le lieu fixe, à heure fixe (11H et 15H30), autour de la table et vont mettre le bavoir.

Ce cheminement est nécessaire. Cette préparation au repas doit être la plus calme possible et organisée pour éviter au maximum toute forme d'excitation de la part des enfants mais aussi des professionnelles ; **espace-temps sensible**.

Un aménagement essentiel et nécessaire a porté sur la hauteur des tables, des chaises, leur forme, afin de faciliter la vision sur le groupe et surtout favoriser une posture aidante et accompagnante pour la professionnelle. Une partie du matériel a été changé pour faciliter la liberté de mouvements chez l'enfant. Un enfant bien installé sera plus réceptif et un adulte bien installé et positionné sera lui aussi plus réceptif et aidant.

« Un enfant mal assis, qui n'a pas d'appui au sol, aura du mal à coordonner ses gestes pour apprendre le maniement de la cuiller ou du verre, s'il doit rétablir sans cesse l'équilibre de son dos. » (Christine Schuhl -EJE et Josette Serres - ingénieure CNRS)

Lors de réflexion d'équipes, les professionnelles de la crèche sont favorables à laisser à l'enfant, le choix de s'asseoir librement autour de sa table ; le groupe d'enfants est lui définit en prenant en compte les différentes compétences des enfants. Les professionnelles ne sont pas attirées à une table. Un roulement par semaine a été posé pour avoir une vision sur tous les enfants de la section.

Une autre réflexion porte que le fait de savoir s'il est possible de laisser l'enfant se lever et dans quelle mesure le groupe ne serait pas impacté ou sollicité.

Une réflexion s'ouvre également, déjà testée auparavant : le « laisser faire pour se servir seuls » pour aller encore vers plus d'autonomie.

A - La section LILAS (de 2,5 à 11mois)

Un coin repas a été aménagé : l'espace a été réfléchi de manière à pouvoir donner le repas à un enfant pendant que les autres patientent en jouant sur le tapis dans la pièce à côté, avec la présence d'une professionnelle.

Pour les enfants qui ont encore uniquement une alimentation lactée :

-L'allaitement maternel :

Pour que l'entrée en crèche ne soit plus synonyme de sevrage, la structure propose des solutions aux familles qui souhaitent poursuivre **l'allaitement à la crèche** :

- soit les mères fournissent aux équipes du lait maternel en quantité suffisante, selon un protocole de recueil, de transport et de conservation, issu des recommandations de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSES).
- soit elles peuvent se rendre disponibles pour un allaitement sur place en fonction du rythme alimentaire de l'enfant. Un espace dédié leur est proposé afin de favoriser le calme au moment des retrouvailles, tout en garantissant l'intimité de ce temps.

-Les biberons :

Pour des raisons d'hygiène, les biberons sont préparés le matin selon les normes (HACCP), étiquetés au nom de l'enfant, puis conservés au réfrigérateur pour la journée.

Ils sont donnés à bras, à la demande.

Les parents fournissent une boîte de lait non entamé. Cette dernière est rendue au bout de 3 à 4 semaines maximum. A partir du lait 3ème âge, la structure fournit du lait de croissance Bio.

-Le repas :

C'est un temps important pour le tout petit qui fait l'expérience d'une relation duelle au moment du « nourrissage », tant autant affectif que physiologique.

Dans le même esprit pour les bébés, les repas sont donnés à bras ou selon les enfants dans le transat.

L'enfant, dès qu'il s'assoit, sera installé sur une chaise avec une tablette ainsi qu'un repose pieds, adaptés aux jeunes enfants.

Dès que l'enfant sera capable de s'asseoir et de se lever seul, il sera installé à une petite table deux par deux, pour prendre son repas avec l'aide de 2 professionnelles.

Le rythme de chaque enfant est respecté.

2- Les sections Bleuets et Coquelicots : (de 11 à 36 mois)

Lors des repas, les groupes des Bleuets et des Coquelicots sont divisés en 3 tables :

- les tables 1 et 2 mangent dans leur salle de vie
- la table 3 de chaque section mange dans l'Atrium, destiné à des enfants plus grands et susceptibles d'être moins impactés par la mobilité du groupe. Les deux sections s'y côtoient.

Une professionnelle est au service du repas afin que les autres puissent rester assises à table, sur des tabourets à roulettes pour éviter de se lever.

Un plateau repas leur est proposé.

Pour chaque enfant une « assiette plateau » est préparée. La configuration actuelle du mobilier et de l'espace impose une préparation adaptée sur chaque lieu.

Dans son assiette-plateau, l'enfant trouve à sa disposition tous les éléments de son repas ; il est libre de déguster celui-ci dans l'ordre qui lui plaît. **Ce plaisir** permet de laisser libre cours à sa curiosité et de goûter à tout.

Chaque enfant mange ce qu'il veut, sans être forcé ; il est stimulé et accompagné par les équipes qui l'aident, sans être intrusives. Ses goûts, son appétit et son rythme sont respectés.

Pour le goûter, le même système est mis en place : pain, yaourts et compotes sont déposés au centre de la table. Chaque enfant se sert en fonction de ses envies et dans l'ordre qu'il souhaite sous la surveillance du professionnel.

Vers le mois de janvier, quand les enfants ont acquis assez d'autonomie et de dextérité, les plus grands dressent le couvert pour le repas avec l'agent de restauration scolaire ; et à tour de rôle, un ou deux enfants de chaque table débarrassent en fin de repas.

Ils commencent aussi à se servir seuls : exercice qui favorise la psychomotricité fine. Un professionnel contrôle les quantités.

A la fin de chaque repas, l'enfant se lave le visage et les mains avec un gant de toilette, il ôte son bavoir et le dépose dans la corbeille à linge : c'est le signal de la fin du repas.

4/LE SOMMEIL :

L'accueil en collectivité peut être une source de tension et de fatigue : bruit, sollicitations des pairs et des adultes, etc...

Le sommeil est essentiel pour l'enfant : il permet la récupération de la fatigue nerveuse et physique, la croissance, l'attention.

Néanmoins, s'endormir n'est pas toujours facile pour l'enfant car cela nécessite de se séparer des jouets, des copains, des adultes et de « lâcher prise » ...

En collectivité, le sommeil de l'enfant ne sera pas le même qu'à la maison.

Cependant, le fonctionnement en inter-âge et le fait que chaque section possède un dortoir pour les Bleuets et les Coquelicots et deux dortoirs pour les Lilas permettent de respecter au mieux le rythme de sommeil des enfants. La proximité des dortoirs facilite la surveillance, renforcée par la présence de babyphones dans chaque dortoir.

Chaque enfant a un lit attitré (même endroit, même lit) et identifié par leur photo. Les enfants disposent d'un casier dans la salle de jeux où se trouve leur « doudou ». Les tétines sont données aux enfants dès que cela est nécessaire.

Les grands ont un lit de type couchette ou à étage (80cm de haut) leur permettant de se coucher et de se lever seuls.

Le lit n'est pas un lieu de punition.

Le sommeil est propre à chaque enfant. Comme pour le repas, un refus constant d'aller au lit, accompagné de signes de fatigue doit amener une discussion en équipe basée sur l'observation de l'enfant, ainsi qu'un échange avec les parents pouvant nous apporter des pistes de réflexion.

A/L'endormissement :

Tous les enfants sont mis en pyjamas avec ou pas leur participation ou dans des gigoteuses (pour les plus jeunes).

Les pyjamas et les gigoteuses sont fournis par les parents : ritualisation du temps de préparation avant l'endormissement.

Chez les Lilas qui n'ont pas encore de rythme, l'observation est un outil essentiel. Lorsqu'un enfant présente des signes de fatigue, l'adulte peut lui proposer d'aller se reposer dans son

lit. Il prend le temps de l'accompagner pour l'apaiser par sa présence rassurante et l'aider à s'endormir. Un enfant qui ne trouve pas le sommeil peut être levé, au bout d'un certain temps en fonction de son âge et de ses manifestations (pleurs...).

Chez les Bleuets et les Coquelicots : Deux possibilités en début d'année :

Soit les enfants ont encore besoin de 2 temps de sieste (matin et après-midi) et ils sont couchés sur le même principe que chez les lilas, soit après le repas, l'adulte incite les plus grands à se déshabiller et à ranger leurs affaires dans des petits bacs, puis il les prépare à l'endormissement par des histoires ou des berceuses avant de les accompagner au dortoir. Une musique douce pendant le temps d'endormissement permet de détendre et d'accompagner chaque enfant dans le sommeil.

Comme pour les bébés, un enfant qui ne trouve pas le sommeil peut retourner dans la pièce de vie. Il suffit parfois de repérer ses heures habituelles de sommeil et de s'y conformer.

B/Durée du sommeil

Pendant le temps de sieste, deux adultes sont présents dans chaque section, dont une en permanence dans le dortoir des grands afin d'éviter que les enfants aillent troubler le sommeil des autres en se levant de leurs lits. Un adulte reste dans la pièce de vie avec ceux qui n'ont pas sommeil.

Les professionnelles ne réveillent pas un enfant qui dort, même si c'est l'heure de son repas, car cela perturbe son cycle de sommeil.

C/Le réveil :

Chaque enfant se réveille en fonction de son rythme. L'adulte le laisse se réveiller en douceur, avant de l'accompagner vers la pièce de vie.

Demander à l'enfant s'il veut se lever permet de le rendre acteur mais aussi de respecter son temps de repos.

Le réveil des enfants se fait de manière échelonnée. Les enfants ont le droit de se lever dès qu'ils sont réveillés et peuvent aller jouer dans leur salle de vie même si les autres dorment encore dans les dortoirs. Les plus grands peuvent alors passer aux toilettes et s'habiller seuls.

D/Des coins repos dans les salles d'éveil :

Avec la mise en place du multi-âge, des coins douilletts ont été aménagés dans les salles d'éveil ou de vie (tapis, coussins, poufs, lits) ... Ils permettent aux enfants de se reposer en

restant avec les autres enfants. Cet espace peut être proposé le temps d'une sieste si le dortoir est refusé par l'enfant.

Les doudous et les tétines ne sont pas limités au temps de sieste

5/LES SOINS AU QUOTIDIEN :

A/LE SOIN

Le soin est **LE** moment le plus caractéristique d'une extrême proximité avec l'enfant où sa pudeur est mise à nue. Et cette situation est initiée par l'adulte, non pas par l'enfant. L'enfant peut ne pas se sentir à l'aise face à cette situation : souvent l'adulte s'exécute sans tenir compte de ce paramètre. Ceci n'est pas un soin fait dans le respect de l'enfant. Nous y sommes très attentifs.

Dans l'EAJE, chaque soin est administré dans la bientraitance, plaçant ainsi l'enfant en position d'acteur du soin initié par l'adulte (Pédagogie Loczy, initiateurs de ce mouvement).

Anticiper, nommer les choses, observer ce que l'enfant éprouve (gêne, bien être, colère) permet à l'adulte d'adapter les gestes en fonction. La bientraitance relève donc bien d'une certaine pédagogie.

B/LE MATERNAGE

Dans la structure, est apportée aussi une réponse au soin au travers du maternage :

« C'est une relation de soins et d'éveil ».

Le maternage est un ensemble de relations tendres et individuelles, que la majorité des enfants va très vite rechercher. Cet instant se partage avec tous en collectivité.

Et chaque professionnelle doit se montrer équitable envers tous les enfants.

Il s'agit d'une pratique professionnelle au sens propre du terme, qui fait partie des actes et des valeurs engagées par la structure et son personnel, pour le bien-être de l'enfant, afin qu'il ait un développement harmonieux.

Cela induit tout ce qui est apporté à l'enfant durant son temps de présence à la crèche grâce à l'intervention bienveillante des professionnels.

Cela passe par une conduite bienveillante et des temps d'observations réguliers de l'adulte à l'égard de l'enfant, en le plaçant en tant qu'acteur. L'axe soutenu est que les professionnels agissent dans la continuité parentale et de tendre vers une co-éducation en respectant leurs valeurs

Le maternage c'est aussi l'apport affectif apporté à l'enfant : sans être rempli d'affect, ce moment doit répondre au besoin pour l'enfant, d'être rassuré, entendu, compris et valorisé.

Dans le maternage, la relation rapprochée est intime. On effleure la relation maternelle sans jamais s'y substituer.

C/LE CHANGE :

Les soins corporels.

Soin fait avec bientraitance

Au même titre que se nourrir, dormir, respirer, l'hygiène corporelle fait partie des besoins vitaux et des gestes de la vie quotidienne.

L'aspect relationnel au cours des soins est prépondérant. Ces temps de soin sont privilégiés comme des moments individualisés de rencontre entre enfant et adulte, sur lesquels se crée une relation intime et personnelle. L'enfant est toujours considéré comme un être à part entière « comprenant ». Les soins sont donnés sans précipitation avec le souci constant de faire appel à la participation de l'enfant, quel que soit son âge : l'adulte lui explique ce qu'il attend de lui et tout ce qu'il fait pour développer sa coopération. L'enfant doit se sentir enveloppé et rassuré. La verbalisation tient une place importante durant ce moment.

L'organisation du temps de change doit permettre d'assurer la sécurité affective et physique du jeune enfant. Il est donc important de préparer le soin : recueillir les informations concernant l'enfant, sortir le matériel adéquat afin de ne pas morceler la prise en charge.

Le plaisir que prend l'enfant lors du moment des soins est essentiel : cela favorise son désir d'autonomie. Ce moment permet aussi la construction de la relation affective avec l'adulte qui s'occupe de lui et la prise de conscience de son propre corps.

Les bébés sont changés sur le côté :

Le change ergonomique des bébés : dans les premiers mois, les bébés sont changés sur le côté, respectant ainsi l'évolution de leur tonus. Nous encourageons ce mouvement naturel qu'est l'enroulement et l'aidons à se retourner sur le côté en le faisant pivoter d'une main située sur le haut de la cuisse. Nous lui permettons ainsi de développer la conscience de son propre corps, de travailler sa souplesse et sa musculature. Puis, très vite, son développement psychomoteur et le contrôle de ses muscles abdominaux amèneront l'enfant à rouler seul du dos sur le côté, le rendant ainsi acteur de son soin.

Par la suite lorsque leur musculature le leur permet, les bébés peuvent prendre appui sur leurs pieds et jambes fléchies et soulever eux-mêmes leur bassin (« faire le pont »).

L'enfant sera changé en moyenne 4 fois par jour, plus si nécessaire. Pour les plus petits et ceux qui le souhaitent, cela se fait sur le tapis de change, pour les plus grands le change debout peut être proposé (par ex pour les enfants qui ne mettent que la couche pour la sieste)

Les soins et les changes : le change des enfants est fait en individuel. Une salle de change, est prévue à cet effet. Cela permet de respecter l'intimité de chaque enfant

L'EAJE fournit les couches, et le savon hypoallergénique pour laver les enfants, il est appliqué sur un gant mouillé. Si les parents le souhaitent, ils peuvent fournir à la crèche, des produits spécifiques, qui ne seront utilisés que pour leur enfant : crème de change, liniment etc.

En cas d'érythème fessiers :

- Laver le siège de l'enfant avec le savon
- Bien sécher en tamponnant
- Appliquer une couche raisonnable de crème de change (style « bépanthène*, cicalfate *» fournie par les parents. Si l'irritation du siège s'est aggravée durant la journée nous voyons le soir avec les parents pour nous fournir une crème plus adaptée
- Si persistance au bout de 48 h, nous les orientons vers le médecin traitant
- Si suspicion de mycose : nous prévenons la puéricultrice ou l'infirmière qui orientent les parents vers une consultation médicale

L'acquisition de la propreté :

Cette étape est un élément essentiel du bien-être et de l'autonomie du jeune enfant. Elle est amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters) et psychologique (l'enfant doit être prêt).

En fonction de son âge, de son développement, en accord avec les parents, et au vu de nos observations l'enfant pourra être initié à une acquisition de la propreté.

L'apprentissage du pot et des toilettes est progressif :

- Lorsque les enfants portent encore une couche pendant la journée mais qu'ils commencent à être demandeurs du pot, il leur est proposé lors des temps de change et à chacune de leur demande. En revanche, l'enfant n'est pas installé systématiquement sur le pot, ni à heures fixes.

Quand ils ne portent plus de couches et qu'ils commencent à en faire la demande d'eux-mêmes, la professionnelle l'accompagne et l'aide à se déshabiller lorsqu'ils n'y parviennent pas seuls. Au début, des points de repères sont établis dans la journée :

- Avant le début de l'atelier
- Avant d'aller dehors
- Avant le repas,
- Avant d'aller au lit
- Après la sieste ;
- Et puis, au fur et à mesure qu'ils deviennent autonomes, ils gèrent de plus en plus leurs allées et venues aux toilettes.

Lorsque la propreté est en cours d'acquisition, des incidents sont inévitables. L'enfant n'est jamais réprimandé.

L'incident est verbalisé par la professionnelle, qui rappelle à l'enfant qu'il est important de demander à l'adulte lorsqu'il ressent l'envie d'aller aux toilettes.

E/LE LAVAGE DES MAINS

Le lavage des mains se fait tout au long de la journée : **tout d'abord lors des temps forts** :

- Après l'atelier,
- Avant et après le repas
- Avant et après le goûter,
- Après le passage aux toilettes
- Et dès que les mains sont sales après une sortie extérieure.

Les enfants se rendent à la salle de bain (dès qu'ils en ont la possibilité motrice) par petits groupes ils se lavent les mains au lavabo, avec du savon. Toujours dans un souci d'autonomie, les enfants qui en ont la capacité se servent en savon et gèrent ce moment.

Des gants sont aussi proposés à la fin des repas, un temps d'autonomisation est aussi favorisé : lavage devant un miroir, ou avec une chanson.

F/LA SANTE

En partenariat avec le médecin référent de la structure, la puéricultrice ainsi que l'infirmière ont mis en place des protocoles de soins. En cas d'absence de l'une d'entre elles, le docteur de la structure est joignable à tout moment.

Les antipyrétiques peuvent être administrés par les auxiliaires de puériculture

PROTOCOLE EN CAS D'HYPERTHERMIE : 38°5

Par leurs observations, les professionnelles constatent le changement de comportement d'un enfant. (Ses yeux peuvent être larmoyants, ses extrémités peuvent être froides, il tremble etc...).

- Après avoir pris la température, dès que l'enfant a 38°, il est déshabillé, laissé en sous-vêtements et il est donné à boire ; il est installé dans une pièce fraîche et au calme avec un petit groupe afin de mieux le surveiller.
- A partir de 38°, s'assurer de la dernière prise éventuelle de médicament (6h d'écart entre 2 prises). Redonner à boire et prévenir
- Les parents sont appelés pour les informer de l'état de leur enfant.
- La surveillance de la température est faite toutes les heures.
- L'infirmière ou la puéricultrice en priorité, ou les auxiliaires de puériculture administrent une dose-poids d'antipyrétiques si prises supérieur à 6h selon le protocole.

La posologie et le nom de l'administrant est noté dans le cahier de transmissions dans les sections, et sur le cahier d'infirmierie.

- Lorsque la température est supérieure à 39° : sans altération de l'état général l'enfant pourra rester dans la structure, mais les parents seront prévenus qu'ils devront récupérer l'enfant en cas d'aggravation.
- Si la fièvre est supérieure à 39°5 : les parents doivent venir chercher l'enfant.
- Si dégradation rapide de l'état général le 15 est alerté
- Si l'enfant est malade, et que son état général lui permet de passer la journée à la crèche, la puéricultrice ou l'infirmière peuvent administrer les médicaments mais uniquement sur ordonnance, et avec des boîtes fermées. (Le médicament doit être reconstitué à la crèche pour une question de sécurité).
- En cas de maladies à éviction, dont la liste est mentionnée dans le règlement signé par les parents, l'enfant n'est pas autorisé à être accueilli dans la structure. A son retour, les parents devront fournir un certificat de non-contagion.

PROTOCOLE EN CAS D'HYPOTHERMIE

Si l'enfant a les lèvres bleues, ou qu'il tremble de froid

Prendre la température de l'enfant

L'habiller chaudement afin de le réchauffer si température <36°5

Vérifier régulièrement sa température

Si l'enfant a une hypothermie sévère nous appelons le 15

PROTOCOLE EN CAS DE VOMISSEMENTS

Prendre la température de l'enfant en cas de fièvre.

Traiter la fièvre si besoin selon le protocole

Donner à boire de l'eau à l'enfant régulièrement en petite quantité

Ne pas donner ni de lait ni de jus de fruit

Prévenir les parents

PROTOCOLE EN CAS DE DIARRHÉE

Donner de l'eau à boire régulièrement

Adapter le régime alimentaire de l'enfant (pas de légumes verts, de crudités ni de fruits crus)

Changer l'enfant fréquemment et protégeons sa peau pour éviter un érythème fessier

Au besoin, faire une coto couche. Prévenir les parents et demander de venir le chercher si selles liquides > 3-4 et altération de l'état général.

DRP (Désobstruction rhino pharyngée)

Pour le nourrisson de – de 6 mois

Positionner l'enfant sur le dos sur sa serviette, maintenir la tête sur le côté.

Introduire la dosette de sérum physiologique à l'entrée de la narine supérieure.

Presser franchement et rapidement la moitié de la dosette

Recueillir ensuite les sécrétions expulsées par la narine inférieure tout en tenant la tête de l'enfant sur les côtés avec des mouchoirs en papier.

Renouveler l'opération en changeant la tête de côté et donc de narine

Pour les enfants de + de 6 mois :

Positionner l'enfant assis sur le tapis de change, de profil, tête légèrement basculée en arrière

Mettre une pulvérisation de spray nasal individuel dans chaque narine.

PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE (PAI)

Il est signé entre la crèche, le médecin la directrice, la famille et le médecin traitant de l'enfant. Sur ce PAI, sont notées les informations suivantes : le nom du médecin traitant, et les personnes à prévenir en cas d'urgence.

Il détaille le protocole à suivre dans le cas d'allergies et /ou de pathologie propre à l'enfant et le protocole de soins d'urgence : le traitement à donner et/ou les gestes de premiers secours à pratiquer.

Les besoins spécifiques de l'enfant, comme les aliments à proscrire en cas d'allergie, sont également détaillés et permettent d'identifier ce que l'enfant peut manger ou pas à la crèche.

L'accueil d'un enfant nécessitant un suivi particulier (maladie chronique ou autre) est soumis à la décision de la directrice et du gestionnaire, tout comme les autres enfants. Cependant, il nécessitera des informations complémentaires. Afin de mieux appréhender la situation, les parents seront invités à rencontrer préalablement la directrice. Cette rencontre doit permettre de prendre connaissance d'un maximum d'informations sur l'enfant, et sur le protocole de soin déjà en place pour l'enfant. La crèche travaillera en concertation avec les partenaires de soin de l'enfant.

Un certificat médical de non-contre-indication à l'entrée en collectivité rédigé par le médecin traitant sera demandé. Si ce certificat ne peut être fourni, le médecin traitant participera à la mise en place d'un PAI. Le médecin référent de la structure émettra pour sa part un second certificat médical de non-contre-indication à l'entrée en collectivité. En cas de refus, l'accueil de l'enfant ne pourra être assuré.

Si le gestionnaire et la directrice estiment que l'équipe et /ou la structure ne permet pas l'accueil de l'enfant dans les conditions optimales de sécurité de qualité de soins et d'attention nécessaires à son bien-être et à son épanouissement, le gestionnaire se réserve le droit de refuser l'accueil de l'enfant.

PROTOCOLE DE SOIN POUR CHUTE : (les parents sont prévenus de l'incident par téléphone)

Chute bénigne entraînant un hématome

Rassurer l'enfant et vérification de son état de conscience.

Appliquer sur la bosse, une poche froide (entre 5 et 10 minutes)

En cas de chute avec perte de connaissance, prévenir la responsable de la structure et appeler le 15

PROTOCOLE EN CAS DE PETITS ACCIDENTS

Saignement de nez :

Asseoir l'enfant, la tête penchée en avant

Comprimer la narine qui saigne 10 minutes sans relâcher en rassurant l'enfant

Transmissions sur le cahier, et aux parents le soir

Plaie à la lèvre :

Comprimer la lèvre avec une compresse ou un linge propre

L'infirmière ou la puéricultrice sont prévenues

Nettoyer la plaie au sérum physiologique

Surveillance de l'enfant et du saignement

Transmissions sur le cahier et aux parents le soir

En cas de brûlure :

- Rassurer l'enfant
- L'infirmière ou la puéricultrice est prévenue

- Faire couler de l'eau froide sur la zone brûlée à 15 cm durant 15 minutes
- Protéger la zone atteinte de compresses stériles
- Ne pas ôter les vêtements
- Si l'enfant est douloureux, donner une dose poids d'antipyrétique
- Prévenir les parents /et/ou le 15 selon la gravité.

6/LA PLACE DES PARENTS :

Accueillir un enfant, c'est accueillir un enfant avec sa famille, son histoire, sa culture...

Il s'agit pour les professionnels et les familles de partager un dessein commun : celui d'accompagner au mieux l'enfant et d'échanger avec les parents dans ce sens.

Ainsi, la période de familiarisation privilégie ces premiers échanges, et instaure des liens qui vont s'étoffer tout au long de la présence de l'enfant en crèche. Cela permet à tous les coacteurs de faire connaissance entre eux et d'apprendre à connaître l'enfant pour, ainsi mieux l'accompagner.

Pour l'équipe, la place des parents est prépondérante, car ce sont les principaux éducateurs de leur enfant. Et à ce titre, il leur est accordée une place privilégiée dans la structure, qui se veut le relais avec la maison et qui laisse aux parents le choix et la possibilité de s'impliquer tout en respectant son projet de vie.

Cette place donnée aux parents au sein de la structure est pour l'équipe d'une importance capitale. En effet cela leur permet de partager avec leur enfant, des moments à la crèche, et d'échanger avec d'autres parents.

Des réunions avec les familles sont aussi l'occasion de rencontres entre parents et professionnels. Certaines sont organisées dans le cadre de l'accueil de nouveaux parents, d'autres sont faites par section.

Les réunions sont des moments de partage autour des pratiques professionnelles, et de l'organisation des sections. Des questions préoccupantes pour les parents, telles que l'alimentation, le sommeil, la vie des enfants en groupe, l'acquisition de la propreté, peuvent être abordées.

La participation des parents peut aussi prendre d'autres formes très diverses, comme leur présence :

- Lors de manifestations telles que la semaine de la petite enfance, ou la semaine de la parentalité
- Lors d'accompagnement pour des sorties extérieures telles que la médiathèque, le théâtre, la sortie à la ferme musicale
- Lors d'implications dans nos différents projets tels : que le jardin pédagogique, le projet escargots....
- Lors de l'animation d'ateliers au sein de la structure
- Lors du projet du « café des parents »
- Lors de la rencontre festive de fin d'année (cf. P8)

7/ LES VOIES DE COMMUNICATION :

La communication est essentielle au sein de l'EAJE, comme à l'extérieur de la structure, envers les parents, les partenaires et les élus.

En effet communiquer, transmettre, diffuser permet une réelle transparence sur le travail fourni en interne.

La communication est essentielle pour apaiser, rassurer, mettre en confiance des parents, des familles qui confient leur enfant.

L'EAJE met en œuvre différents types de communication auprès des équipes, des parents, des élus et des partenaires.

1 – Auprès des équipes

- Réunion des équipes / section //2mois
- Réunion générale tous les 2 mois
- Compte rendu à disposition dans la salle de pause
- Affichage info diverses salle de pause
- Journée pédagogique : 3 journées programmées sur l'année

2 – Auprès des familles

- Panneau d'information par section
- Entretien individuel
- Réunion d'accueil nouveaux entrants
- Réunion générale de rentrée
- Documents écrits : livret d'accueil / flyer
- Téléphone fixe et portable / SMS, disponible sur l'amplitude des horaires d'ouverture de la structure
- Mail : diffusion d'information et réception d'information.
- Facebook : diffusion photos et vie de la crèche : site fermé

- Site de la communauté de communes « espace Famille »
 - Questionnaire à destination des parents (Cf.P8)
- 3 - Auprès des partenaires
- Intervention du médecin de la structure
 - Protection Maternelle et Infantile
 - Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées Orientales
 - Interventions professionnelles para -médicales : psychomotricienne, psychothérapeute
 - RAM / LAEP / CLSH / Projets en commun
 - Écoles : projet passerelle en place
 - Médiathèque
- 4 – Auprès des élus
- Commission petite enfance
 - Commission d'admissions
 - Commission de pilotage réunissant l'ensemble des acteurs (Partenaires élus, référents, services, direction CCASPRES)
 - Gazette
 - Présence de l'élu référent lors de réunions

CONCLUSION :

Ce projet pédagogique permet de prendre du recul sur les pratiques professionnelles, de les remettre en cause, de fixer certains aspects importants dans le quotidien des équipes et professionnels.

Il est destiné à la présentation de la structure auprès de tous les acteurs et partenaires concernés par les accueils réguliers et occasionnels et détermine les objectifs et/ou les missions essentielles de l'établissement d'accueil du Jeune Enfant.

Il sera utilisé comme document de présentation du travail d'équipe à chaque nouvel employé ou stagiaire, auprès de la Communauté des Communes.

Il peut être étayé, réajusté d'une année sur l'autre en fonction de futurs projets.

Par la pratique, la faisabilité du projet et ses déclinaisons seront évaluées et réajustées si besoin.

« Il ne s'agit pas d'abandonner l'Enfant à lui-même pour qu'il fasse ce qu'il veut mais de lui proposer un milieu, un environnement où il puisse agir librement »

Maria MONTESSORI